

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 29 août 2017, s'est réuni au Salon des Halles de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, Sabine TIHA, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mmes Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ, MM. Gérald FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Mmes Virginie BURTIN, Edith BAGARD, MM. Pascal BAUCHE, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Mmes Joëlle di SANGRO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Jonathan HAUVILLER, Jacques LAMBLIN, Mmes Anne LASSUS, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, Marie VIROUX, Michèle WALTER, Claudine COLAS, MM. Bernard RECOUVREUR, Benoît TALLOT, Pascal BURGAIN, Jean-Luc DEMANGE, Francis VILLAUME, Bernard ZABEL, Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mmes Damienne VILLAUME, Marie-Françoise MEYER, MM. Jean-Marie LARDIN, Philippe ALAVOINE, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Gérard FRANÇOIS, Christian GEX (*pouvoir à Mme Yvette COUDRAY*), Sabrina VAUDEVILLE (*pouvoir à Mme Sabine TIHA*), MM. Cédric PERRIN, Ghislain GALLAND, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Jean-Christophe AUBERT (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), Gérald BARDOT (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Frédéric BREGEARD, Pierre-Jean COURBEY, Christian FLAVENOT, Mmes Anne-Marie di MARINO, Brigitte FLEURANTIN, MM. François FRASNIER, Grégory GRANDJEAN, Mmes Annie GUILLEMOT (*pouvoir à Mme Colette MANSUY*), Catherine LAURAIN, Jean-Luc LEFEUVRE (*pouvoir à Mme Marie VIROUX*), Mmes Martine RELOT (*pouvoir à M. Laurent de GOUVION SAINT CYR*), Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, MM. Joël GERARD (*remplacé par Mme Mélanie CHERRIER*), MM. Vincent VAUTHIER, René KRYZS, Jean-Marie LECLERE, Christian TISSOUX.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

RAPPORTEUR : M. le Président

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 8 SEPTEMBRE 2017 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2017-259 : Finances – Budget Principal – Admission en non-valeur

L'Assemblée est informée que la Trésorière Municipale de Lunéville a indiqué que le recouvrement des créances ci-dessous s'avère impossible. Conformément à l'instruction comptable M14, il convient de soumettre ces produits en non-valeur.

DATE COURRIER TRESORERIE	CREANCIER	COMMUNE CONCERNEE	OBJET	EXERCICE	MONTANT TTC	CAUSE
20/06/2017	DEBUE ANNE VALERIE	BACCARAT	CANTINE	2010	7,10	Poursuite sans effet
	DE AZELEDI VERONIQUE	BACCARAT	CANTINE	2015	45,00	Poursuite sans effet
	GUERARD ARMELLE	BACCARAT	CANTINE ET GARDERIE	2015	362,71	Poursuite sans effet
			CANTINE ET GARDERIE	2016	624,72	
					987,43	

Il est donc proposé au Conseil communautaire d'admettre en non-valeur les créances ci-dessus pour un montant total de 1 039,53 € TTC.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à la majorité (contre MM. Gérald FRANÇOIS, Pascal MARCHAL, Bernard ZABEL),

- Admet en non-valeur les créances ci-dessus pour un montant de 1 039,53 € TTC ;
- S'engage à émettre un mandat sur la nature 6541 « Créances admises en non-valeur » du budget *Principal* d'un montant de 1 039,53 € TTC.

Fait et délibéré à Lunéville, le 4 septembre 2017.

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20170904-2017-259-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2017